

La seigneurie de Souches est connue depuis le XIème siècle.

Elle appartenait à Ernauld de Brizay (c1000-1045) qui la laissa à ses deux fils Hugues et Bouchard.

DEUX FRERES ENNEMIS

Les deux frères ne s'entendaient guère.

Chacun construisit un château féodal composé d'une motte castrale, d'une motte à usage de basse cour et d'une chapelle.

Bouchard, sur la commune de Tennie possédait Souches le Bouchard dont la chapelle était dédiée à Saint Guingalois. Hughes sur la commune limitrophe de Saint Symphorien possédait Souches le Marigné dont la chapelle était dédiée à Saint Nicolas.



Mottes Chamailart et l'Hermitage

A Souches demeurent les mottes féodales de Bouchard appelées butte Chamailart et l'Hermitage.

Bouchard lassé de ses combats incessants avec son frère, quitta son fief pour partir à la suite de Guillaume le Conquérant à l'assaut de l'Angleterre, participa à la bataille d'Hastings et fit souche en Grande Bretagne.

Ses descendants demeurèrent propriétaires jusqu'à Henri IV à travers les familles d'Anthenaise puis Chamailart. La fille de Guillaume Chamailart épousa en 1371 Pierre II, comte d'Alençon, fils de Charles II de Navarre et Marie d'Aragon, ancêtres du roi Henri IV.

Henri IV pour renflouer ses finances vendit la terre de Bouchard au lointain descendant d'Hughes, Honorat du Bouchet de Souches, en 1594, année de son sacre à Chartres.

Cet Honorat du Bouchet descendait directement d'Hugues 1er de Souches à la vingt cinquième génération. Comme la transmission du domaine passait souvent par les femmes, le nom des propriétaires changeait ce qui explique qu'au XIVème et XVème siècles, ce soient les famille Le Vayer et de Vassé qui étaient possesseurs de Souches le Marigné.

Vers 1450, la fille du dernier Vassé épousa Guillaume du Bouchet ce qui stabilisa la propriété du domaine entre les mains de cette famille pour près de quatre cents ans.

En 1598, année de la promulgation de l'édit de Nantes, Henri IV érigea la seigneurie de Souches enfin réunie en baronnie.

UNE DYNASTIE DE GRANDS PREVOTS

Le Grand Prévôt était l'officier chargé de la police et de la justice de la Cour. Sa fonction le rendait en permanence proche du souverain. Il disposait d'une garde d'honneur de 80 hoquetons (nom de leur arme)

La famille du Bouchet de Sourches a donné six Grands Prévôts qui se succédèrent de pères en fils depuis le règne de Louis XIII jusqu'à la révolution.

Jean du Bouchet (1599-1677) fils d'Honorat acquit en 1643 la charge de Grand Prévôt de France, Prévôt de l'Hôtel du Roy auprès du maréchal d'Hocquincourt.

Et le roi Louis XIV en 1652, transforma la baronnie de Sourches en marquisat.

Une plaisanterie de la reine ANNE DAUTRICHE, femme de Louis XIII

On raconte que le maréchal d'Hocquincourt, très imbu de ses prérogatives, vendit sa charge de grand prévôt de France parce qu'il était excédé de la plaisanterie de la reine Anne d'Autriche qui l'appelait monsieur le prévôt au lieu de monsieur le Grand Prévôt (ce qui reviendrait à appeler le général commandant la gendarmerie française « bonjour gendarme » au lieu de « bonjour général »).

Jean du Bouchet transmis la charge à son fils Louis-François 1er du Bouchet de Sourches (1639-1716). C'est à ce deuxième Grand Prévôt que nous devons l'ordonnancement du parc confié à Jules-Hardouin Mansart en 1702. Parc qui respecte encore aujourd'hui dans ses grandes lignes, les dessins de Mansart.

Une médecine au XVIIème siècle

Louis-François 1er de Sourches raconte dans ses mémoires que la bonne abbesse d'Etival en Charnie lui envoya des confitures laxatives qui faisait miracle auprès du roi Louis XIV.



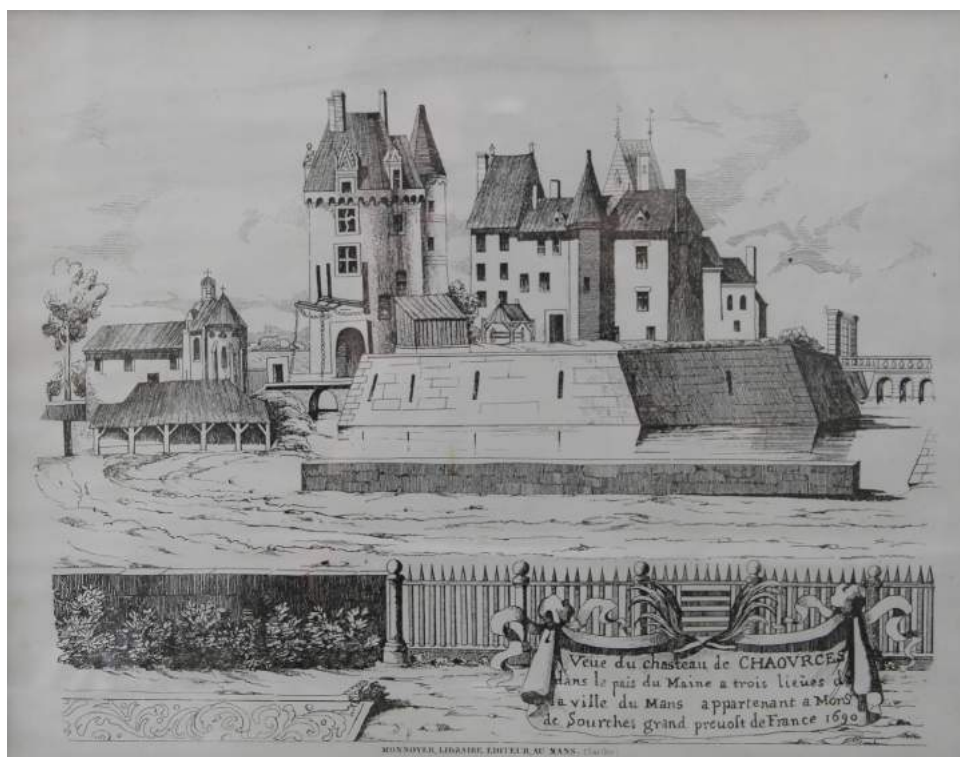
Une des grandes allées de tilleuls

C'est ce Louis-François 1er l'auteur du fameux journal « Mémoires du marquis de Sourches » qui d'octobre 1681 à la fin de l'année 1712, raconte jour après jour le règne de Louis XIV. Il avait épousé la fille du comte de Montsoreau et par la suite, selon une pratique nobiliaire fréquente sous l'ancien régime, le fils aîné des marquis de Sourches portera le titre de comte de Montsoreau..

Un accroc dans 1000 ans d'histoire : le retrait lignager.

Louis-François 1er n'avait pas échappé aux sortilèges de Versailles, savamment entretenus par Louis XIV pour asservir la haute noblesse ; la vie de cour somptueuse, le jeu vidaient toutes les bourses. En février 1690, le Grand Prévôt, couvert de dettes, fut obligé de vendre Sourches à un certain chevalier de La Planche. Par bonheur, son fils aîné, le comte de Montsoreau, héritier de son vieil oncle Jacques du Bouchet, abbé de Saint Martin de Trouard, du château d'Abondant et d'une fortune rondelette, put exercer le retrait lignager et racheter Sourches, quelques jours avant l'expiration du délai d'un an que ce vieux mécanisme juridique de l'ancien régime mettait à la disposition des héritiers pour conserver dans leur famille les biens imprudemment vendu par leur parent.

Le troisième grand prévôt, le comte de Montsoreau, Louis 1er du Bouchet (1666-1746) ne semble pas s'être beaucoup occupé de sa terre de Sourches après qu'il l'eût chèrement rachetée.



Le quatrième grand prévôt de France, Louis II du Bouchet (1711-1788) est le bâtisseur du château actuel. Très affecté par la mort de sa première femme Charlotte de Gontaut Biton, en 1740, il s'était retiré à Sourches. Ce séjour lui apporta une véritable consolation et l'incita à moderniser le domaine de ses ancêtres. Il confia au premier architecte du roi Ange Jacques Gabriel, la construction du nouveau château (le quatrième sur le site en remplacement du vieux manoir seigneurial du XVème)



« Le concert champêtre » peint par Drouais autrefois dans le grand salon de Sourches actuellement à Versailles, représente le marquis de Sourches Louis II du Bouchet et sa famille.

Le cinquième grand prévôt est Louis-François II (1744-1786) fils du précédent plus connu sous le titre de marquis de Tourzel (titre hérité d'une grande tante maternelle). Il épouse Louise Joséphine de Croy d'Havré, la fameuse marquise de Tourzel, nommée par la reine Marie-Antoinette, en 1789, gouvernante des enfants de France. Il mourut à Fontainebleau en 1786 lors d'un accident de cheval en suivant Louis XVI à la chasse.

Après la prise de la Bastille, la cour se vida rapidement, la duchesse de Polignac, favorite de Marie Antoinette et très mal voulue du peuple, fut une des premières à prendre le chemin de l'immigration. Marie Antoinette nomma la marquise de Tourzel à ce poste très important et l'accueillit à Versailles en lui disant « Madame, j'avais confié mes enfants à l'Amitié, je les confie désormais à la Vertu »

Le sixième et dernier grand prévôt Charles-Louis du Bouchet (1768-1815), marquis de Sourches et de Tourzel, hérite de la charge à la mort accidentelle de son père. Il avait 18 ans. Avec l'autorisation du roi qui avait déclaré « les Sourches ne sont pas mineurs », il a pu assumer immédiatement sa charge. Il aura le délicat privilège d'accompagner Louis XVI et la famille royale le 10 août 1792 entre les Tuileries, l'Assemblée puis la prison du Temple.

LA RÉVOLUTION, LES SOURCHES ET SOURCHES

La berline de Varennes

Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, la marquise de Tourzel joue le rôle de la baronne de Korff, grand dame russe qui regagne son pays, accompagné de son majordome (Louis XVI) de sa dame de compagnie (Marie Antoinette) de ses enfants (le dauphin et Madame Royale) accompagné de leur gouvernante (Madame Elisabeth). Dans ses mémoires la Marquise de Tourzel raconte que Louis XVI passé le relais de Meaux et se croyant libre avait déclaré « Une fois le cul sur la selle, je serai un autre homme » Ironie de l'histoire.

La marquise de Tourzel, gouvernante des enfants de France avait suivi la famille royale à la prison du Temple. Au bout d'une huitaine de jours, la convention décida de séparer le roi et la reine de leurs derniers fidèles ; la marquise de Tourzel et la princesse de Lamballe furent conduites à la prison de la Force et passèrent devant le tribunal révolutionnaire. On connaît la triste fin de la princesse de Lamballe condamnée à mort mais massacrée par la populace à la sortie du tribunal. La Marquise de Tourzel fut sauvée par son sang froid et la compassion d'un membre de la convention Monsieur Hardy. Elle fut relaxée et élargie. N'ayant pas émigré, ses biens ne furent pas confisqués et elle passa discrètement la révolution et l'empire jusqu'à la restauration où Louis XVIII reconnaissant les éminents services rendus à sa famille la titra duchesse avec transmission du titre à son petit fils Olivier-Charles du Bouchet de Souches de Tourzel. Le château de Souches en pays de chouannerie n'a pas subi les ravages de la révolution.

Louis XVII à Souches, légende ou histoire.

A la mort du dauphin, à la prison du temple le 8 juin 1795, la marquise de Tourzel reçut la permission d'aller voir le petit cadavre et le reconnut formellement bien avant que les récents tests ADN ne confirmassent cette vérité historique.

« Il y des signes, avait elle dit en le voyant, qui ne peuvent pas tromper une mère ».

Ce témoignage essentiel disqualifie tous les survivantistes et partisans de Naundorf et autres imposteurs. Et c'est là que commence la légende. Selon la tradition familiale, la marquise de Tourzel aurait racheté à prix d'or le corps du dauphin au fossoyeur du cimetière de Sainte Marguerite afin de lui donner une sépulture décente et chrétienne dans l'un de ses châteaux Abondant ou Souches.

APRÈS LES MARQUIS DE SOURCHES, LES DUCS DES CARS.

Olivier Charles, duc de Tourzel, n'eut qu'un fils qui mourut à l'âge de 9 ans en 1844. Lui même meurt en 1845. Avec lui s'éteint le nom de Souches et de Tourzel mais sa sœur Augustine-Frédérique, épouse du premier duc des Cars Amédée-François de Pérusse des Cars (1790-1868) hérite du domaine de Souches.

À LA MÉMOIRE
DE
CHARLES, LOUIS YVES DU BOUCHET
DE SOURCHES
MARQUIS DE TOURZEL,
CHEVALIER DE S^T LOUIS, GRAND PRÉVÔT DE FRANCE
DÉCÉDÉ À PARIS LE 5 AVRIL 1815,
DANS SA 45^{ÈME} ANNÉE.

OLIVIER HENRI CHARLES ROGER
DU BOUCHET
DE SOURCHES
DUC DE TOURZEL,
PAIR DE FRANCE,
DÉCÉDÉ À PARIS LE 15 JUILLET 1845,
DANS SA 40^{ÈME} ANNÉE.

VICTURNIENNE ANASTASIE VICTORINE
DE CRUSSOL D'UZÈS
DUCHESSÉ DE TOURZEL,
SON ÉPOUSE,
DÉCÉDÉE À HIÈRES LE 18 FÉVRIER 1837,
DANS SA 29^{ÈME} ANNÉE.

LOUIS EMMANUEL DU BOUCHET
DE SOURCHES
MARQUIS DE TOURZEL,
LEUR FILS UNIQUE, DERNIER DE SON NOM,
DÉCÉDÉ À NÉRIS LE 8 SEPTEMBRE 1844,
DANS SA 9^{ÈME} ANNÉE.

PRIEZ DIEU POUR LEUR HEUREUSE
RÉUNION DANS LE CIEL
ET LEUR ÉTERNEL BONHEUR.

À LA MÉMOIRE
DE
AMÉDÉE FRANÇOIS RÉGIS DE PÉRUSSE,
DUC DES CARS
PAIR DE FRANCE, AIDE DE CAMP DE
M^{GR} LE DAUPHIN LIEUTENANT GÉNÉRAL,
COMMANDEUR DE S^T LOUIS, DE LA LÉGION
D'HONNEUR ET DE PLUSIEURS AUTRES ORDRES,
NÉ À CHAMBÉRY, LE 30 SEPTEMBRE 1790
DÉCÉDÉ À CANNES, LE 19 JANVIER 1868

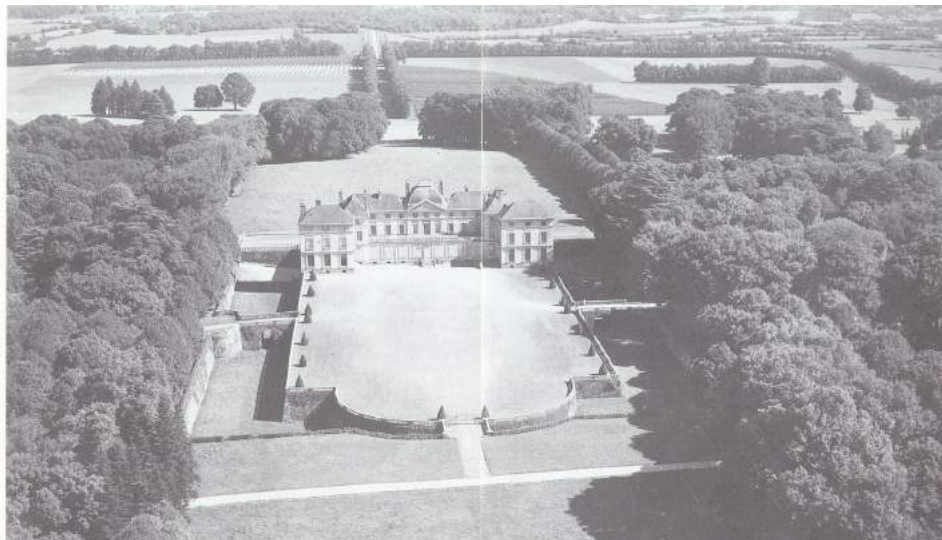
AUGUSTINE FRÉDÉRIQUE JOSÉPHINE
DU BOUCHET DE SOURCHES
DE TOURZEL,
DUCHESSÉ DES CARS
NÉE À PARIS LE 14 JANVIER 1798,
MARIÉE À ABONDANT LE 17 JUIN 1817
À AMÉDÉE FRANÇOIS RÉGIS DE PÉRUSSE
VICOMTE, PUIS DUC DES CARS
DÉCÉDÉE À Kerdaniel, CÔTES-DU-NORD
LE 10 OCTOBRE 1870.

Son fils François-Joseph (1819-1891) fervent légitimiste comme les Souches fut un des plus fidèles partisans du comte de Chambord. Il laissa Souches à son fils Louis-Albert à l'occasion du mariage de celui-ci avec Marie-Thérèse Lafond le 6 juillet 1873. Le jeune ménage entreprit de grands travaux dans le parc et complétèrent la décoration intérieure du château qui n'avait été terminée sous Louis XVI pour cause de révolution.

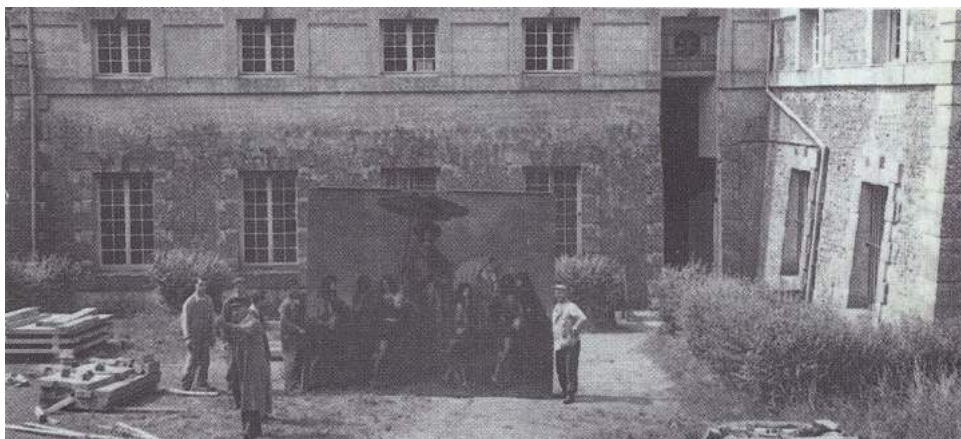
SOURCHES PENDANT LA GUERRE : Annexe du Musée du Louvre

C'est leur fils François-Marie-Edmond (1875-1941), marié à Marie-Thérèse Edwards qui reçut l'ordre de réquisition de l'état français en 1939 afin de mettre à l'abri 400 des grands tableaux du Louvre, la tapisserie de Bayeux, les torchères de la galerie des glaces de Versailles, une partie de la collection David-Weill, etc.

Les photos noir et blanc suivantes sont tirées de l'ouvrage écrit par Germain Bazin, Conservateur en chef honoraire du département des peintures et des dessins du musée du Louvre, "Souvenirs de l'exode du Louvre 1940-1945" - Edition Somogy



Château de Sourches



Arrivée du tableau de Le Brun, "Le Chancelier Séguier"



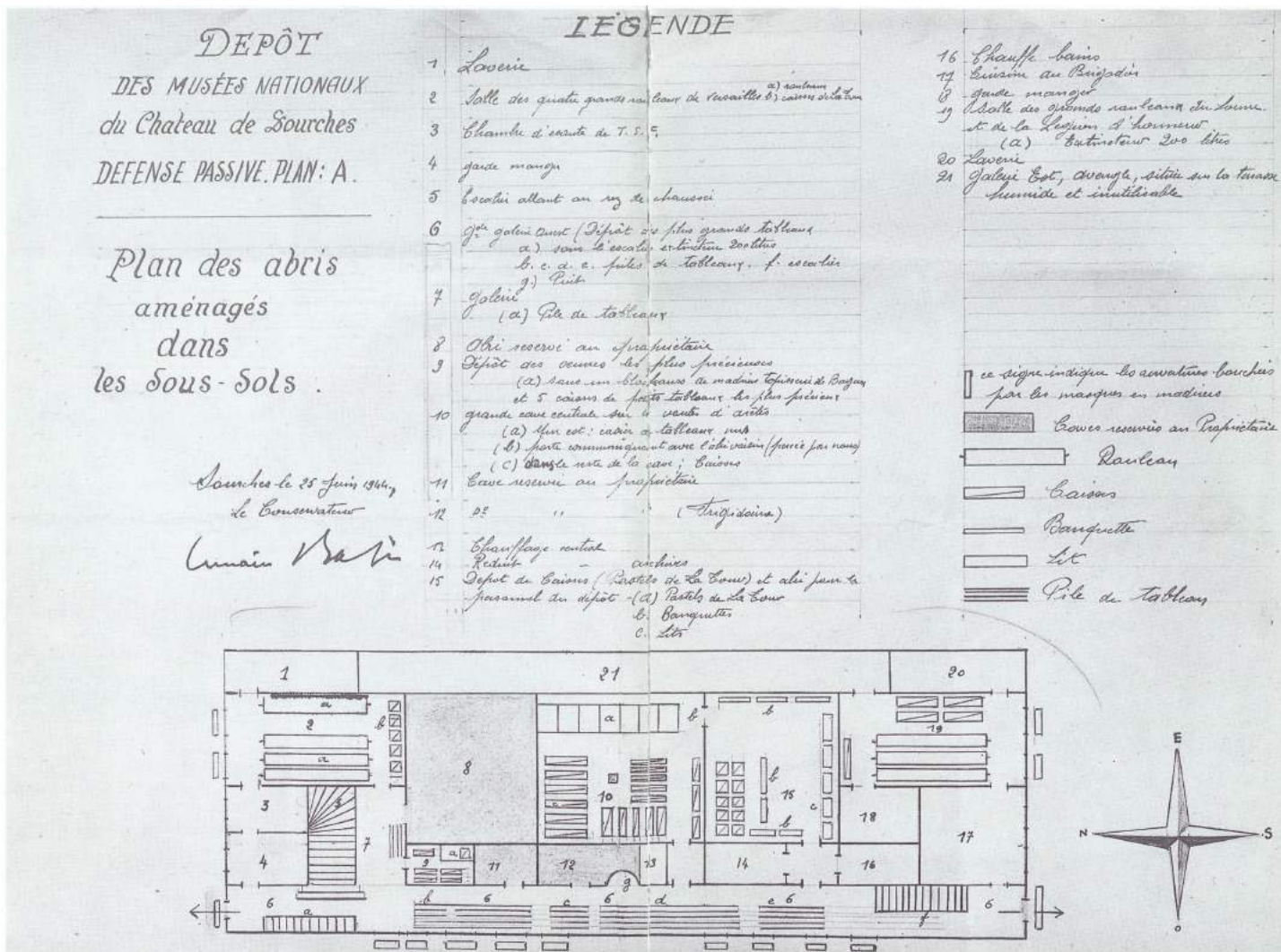
Torchère de la Galerie des Glaces de Versailles et tableaux entreposés dans le grand cabinet



Tableaux entreposés dans la salle à manger



Vérification du système de pompes à eau anti-incendie



Plan d'aménagement du sous-sol établi par Germain Bazin et envoyé pour approbation à Jacques Jaujard

Episode relaté dans le film de Alexander Sokourov, *Francofonia*, tourné en partie à Sourches, beaucoup au musée du Louvre et présenté à la Mostra de Venise en 2015.



Tournage du film « Francofonia » d'Alexandre Sokourov à Sourches, octobre 2013.

SOURCHES DEPUIS LA GUERRE

François-Marie-Edmond avait deux fils, Louis (1909-1961), fondateur sur ses terres de la ferme de recherche Sanders et Guy (1911-1993), le fameux romancier.

Louis transmet le domaine à son fils François-Amédée qui le vendit en 1985 à la société japonaise Nippon Sangyoo Kabushiki Kaisha. S'en suivent quinze années assez sombres pendant lesquelles le couple de gardien, Gisèle et Irénée Guéranger, engagé par la duchesse des Cars fit l'impossible pour éviter le pire. En effet cette société fit scandale en laissant les châteaux achetés tels que Sourches, **Louveciennes, Rosny-sur-Seine, Millemont**, etc à l'abandon et, dans certains cas, en les dépouillant de leur mobilier et de leurs décors historiques.

En 2001, nous sommes arrivés. Rendez vous dans mille ans.

ARCHITECTURE DU CHATEAU ACTUEL DE SOURCHES

La château de Sourches présente des particularités architecturales assez extraordinaires et presque paradoxales

-c'est un château conçu sous Louis XV et de style Louis XVI, la rigueur du néo-classicisme ayant remplacé à la fin du règne le style rocaille jusque là, à la mode,

-c'est un château académique et parisien parachuté dans la Sarthe, à tel enseigne que les architectes parisiens ne surveillèrent pas personnellement le chantier.

Gabriel délégua le projet à son meilleur assistant Gabriel de Lestrade. Ce dernier conçut des plans pour un château néo-classique d'une conception toute nouvelle qui lui permit d'être reçu en 1767 à l'académie royale d'architecture. Il vint toutefois fort peu à Sourches et désigna un architecte d'exécution manceau en la personne de Pradrel, architecte de l'abbaye de La Couture au Mans

C'est un des rares grands châteaux de la Sarthe et de France à n'avoir pas été remanié au XIX siècle.

Le château est élevé sur une éminence, au centre de la grande perspective du parc dessiné par **Jules Hardouin-Mansart** sous Louis XIV, et précédé d'une vaste cour d'honneur entourée de douves sèches, au centre de laquelle se trouvait le château construit à la fin du **XVe siècle** et démoli à partir de **1760**.



La façade sur le jardin est sobre et harmonieuse, le corps central coiffé d'un **dôme** carré, les deux ailes couvertes de **bâtières**, selon une composition qu'on retrouve au **château du Marais**, construit dix ans plus tard par **Jean-Benoît-Vincent Barré**.

Ce château présente la particularité d'un grand corps de portique qui relie les deux ailes et qui permet un plan double au RDC et un plan simple dans les étages. C'est le seul cas connu en France, celui de Menars ayant été rajouté par la Pompadour entre les ailes d'un château du XVIIème siècle.

Et pour terminer mentionnons la qualité exceptionnelle de la construction. Toutes les élévations sont en pierre de taille qui vient des carrières de Bernay, à l'époque propriété du marquis de Sourches.

PROTECTION

Les façades et toitures du château, la cour d'honneur, les douves, la chapelle sont classés parmi les monuments historiques par arrêté du 11 avril 1947.

Le parc et les perspectives du château sont classés au titre des sites par arrêté du 10 avril 1946.